

INTER-SAGE DE LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Objet :
Report séminaire du 18 septembre

A Saint-James
Le 08/09/2015

Madame, Monsieur,

Conformément à l'annonce faite au séminaire du mois de juin, l'Inter-SAGE Baie du Mont-Saint-Michel vous a convié à un deuxième séminaire le vendredi 18 septembre pour envisager ensemble la faisabilité d'un Etablissement Public Territorial de Bassin sur la baie.

Cette réflexion doit conduire à proposer aux élus de la baie une organisation territoriale de la gestion de l'eau qui soit en adéquation avec les évolutions règlementaires de la loi MAPTAM et notamment la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations).

Les travaux menés dans le cadre de cette étude ont montré que, outre leur fonction première, les ouvrages de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel participent également à la lutte contre les submersions marines (fonctionnement de type porte à flots) et contre les inondations (abaissement du radier par rapport aux anciens ouvrages). Une expertise a donc été demandée au CEREMA (Centre d'Etude et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) pour définir des ratios entre ces différentes fonctionnalités des ouvrages. Ces ratios devront pouvoir servir de base aux clés de répartition des financements des différents acteurs.


De plus, en cette rentrée, les élus doivent faire face à des restructurations importantes liées à l'évolution législative (Loi NOTRe, Communes nouvelles, ...). Cette évolution, dans un calendrier particulièrement contraint, ne laisse pas de place à une réflexion sereine sur la gestion locale de l'eau, même si j'attire votre attention sur le fait que les deux sont étroitement liés. En outre, les élections régionales de fin d'année 2015 vont contraindre à un décalage de calendrier au début 2016.

L'attente des résultats de l'expertise et le besoin de temps exprimé par les élus m'obligent à reporter ce séminaire à une date ultérieure. Je le regrette, croyez-le, mais je profiterai de ce délai pour aller à la rencontre des élus et nous donner le temps de mûrir ensemble la réflexion sur les enjeux de l'eau dans notre baie.

Avec toutes mes excuses pour ce nouveau report dont la date vous sera communiquée au plus vite.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président


Christophe FAMBON